

Décret Plage

Appel à mobilisation le 10 Mai

La CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE 06 se mobilisent pour la **2^{ème} Convention Nationale des Plages**, organisée par l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), le 10 mai 2017 à Juan-les-Pins.

Ce rassemblement a pour but de solliciter le futur Gouvernement sur les impacts du **Décret Plage de 2006**, pour le secteur du tourisme et l'attractivité de notre territoire.

Le décret pose des restrictions sur l'activité de plage concernant : la durée des concessions, le taux d'occupation des plages et la démontabilité des infrastructures.

Pour plus d'information, retrouvez cet article sur le site de la CCI NCA : [cliquez ici](#).



Document partagé sur le site de l'observatoire portuaire des Alpes-Maritimes
www.observatoire-portuaire.fr